



LES ECHOS DE LA CITE



Bulletin mensuel d'information du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA • N° 31 • NOVEMBRE | DECEMBRE 2014

Gabon : les Nations Unies encouragent les acteurs politiques à dialoguer pour préserver la paix sociale



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abdoulaye Bathily (photo), encourage les acteurs politiques gabonais à dialoguer pour préserver la paix sociale. Lors d'une audience avec le Premier ministre Daniel Ona Ondo lundi 17 novembre (photo), il a insisté sur ce facteur important, en attirant l'attention du gouvernement sur certaines situations susceptibles de compromettre la stabilité du pays. Il a émis le vœu que toutes les forces vives de la nation se parlent pour consolider les acquis de la conférence nationale de 1990 et trouver des solutions concertées aux défis qui interpellent le pays et la sous-région.

Appel à plus d'ouverture

A quelques semaines des sénatoriales qui a eu lieu le 13 décembre et à près de 20 mois de la présidentielle de 2016, M. Bathily a ainsi tenu à lancer un appel à plus d'ouverture afin de favoriser l'expression concrète du pluralisme politique et des débats d'idées. « Il est important d'aller à ces consultations électorales dans un climat d'apaisement et de fraternité », soutient le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale. « L'exclusion est source de conflits et de tensions », a-t-il expliqué, plaidant par ailleurs pour un accès équitable des différents

courants socio-politiques aux médias publics ainsi que pour le développement d'une presse indépendante au service de la paix et de la bonne gouvernance.

Rencontre avec les leaders politiques

« Le Gabon doit rester un modèle de stabilité en Afrique. Je compte sur la sagesse des dirigeants, des leaders d'opinion et de l'opposition ainsi que des membres de la société civile pour qu'il garde cette belle réputation », souligne le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, saluant le rôle historique du Gabon dans le domaine de la médiation en Afrique et dans la sous-région Afrique centrale en particulier.

Au cours d'une réunion lundi 17 novembre au siège de l'UNOCA, il a sensibilisé les responsables de l'ex-Union nationale (opposition) sur cet enjeu important. MM. Zacharie Myboto et Jean Eyeghe Ndong ainsi que quatre de leurs camarades ont saisi cette occasion pour exposer leur vision du Gabon d'aujourd'hui et de demain.

M. Bathily en avait aussi longuement discuté vendredi 14 novembre avec M. Jean Ping, ancien Président de la Commission de l'Union africaine. Dans le même esprit, il a eu des entretiens avec M. Faustin Boukoubi, Secrétaire général du Parti démocratique gabonais (PDG, au pouvoir).

M. Bathily a poursuivi ses consultations avec plusieurs autres acteurs clé de la vie socio-politique gabonaise, dont le Ministre de la Défense (M. Ernest Mpouho Epigat), la Présidente de la Cour constitutionnelle (Mme Marie-Madeleine Mborantsuo), le Président du Conseil national de la Communication (M. Jean-François Ndongou) ; le Président de l'Assemblée nationale (M. Guy Nzouba Ndama), etc. Après les violences constatées lors du meeting (non autorisé) organisée par l'opposition le 20 décembre, il a de nouveau rencontré la plupart des responsables concernés (voir page 2).

Conformément à son mandat relatif à la promotion de la diplomatie préventive dans les pays couverts par l'UNOCA, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale ne ménagera en effet aucun effort pour continuer à œuvrer pour la paix et la sécurité en Afrique centrale, *condition sine qua non* du développement durable et de l'intégration régionale.

« Le Gabon doit rester un modèle de stabilité en Afrique. Je compte sur la sagesse des dirigeants, des leaders d'opinion et de l'opposition ainsi que des membres de la société civile pour qu'il garde cette belle réputation »

Gabon : après les violences du 20 décembre, l'ONU rappelle l'urgence d'une concertation entre le gouvernement et l'opposition


Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abdoulaye Bathily, condamne les violences survenues lors de la manifestation organisée par l'opposition gabonaise le 20 décembre à Libreville. Il exprime ses profonds regrets à la suite du décès d'un manifestant. Il prend bonne note des informations fournies par la Procureure de la République sur ce drame et demande que toute la lumière soit faite sur les circonstances de cette perte en vie humaine, ainsi que sur les arrestations survenues lors de cet événement. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU souhaite par ailleurs un prompt rétablissement aux blessés.

Ce qui s'est passé le 20 décembre à Libreville est « le résultat d'une absence de dialogue entre les différents acteurs de la scène politique gabonaise », explique M Bathily. Il a, une fois de plus, exprimé le vœu que l'espace politique soit davantage ouvert pour permettre aux différentes forces vives de la nation de s'exprimer dans un cadre légal et institution-

nel. Dans ce contexte, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale insiste sur la nécessité urgente d'une concertation entre le Gouvernement et l'opposition pour réfléchir aux voies et moyens de relever les défis qui interpellent les Gabonaises et les Gabonais.

Rejeter la violence

A la veille d'un nouveau rassemblement que l'opposition avait envisagée le 21 décembre, M. Abdoulaye Bathily a renouvelé l'appel au calme et au rejet de la violence lancé à travers les communiqués de presse du 18 novembre et du 19 décembre 2014. Dans ce sens, et conformément à son mandat, il a poursuivi les consultations et des échanges avec les parties prenantes afin de les engager dans un dialogue inclusif. Entre le 22 et le 23 décembre, il a ainsi revu les membres du Front de l'opposition pour l'alternance, le Secrétaire général du Parti démocratique gabonais (PDG), la Présidente de la Cour constitutionnelle, le Premier ministre ainsi que le Ministre des Affaires étrangères, etc.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Le Ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'intégration régionale, M. Emmanuel Issoze Ngondet, a donné le point de vue officiel du gouvernement sur les appels au dialogue lancés par plusieurs personnalités politiques gabonaises et institutions, dont l'ONU et l'Union européenne. Au cours d'une réunion le 24 décembre avec les membres du corps diplomatique et des organisations internationales, il a souligné que le Gabon est "un pays qui n'est pas en crise, où les institutions fonctionnent normalement conformément aux lois en vigueur". Le Ministre a précisé : "A noter que même si un dialogue devait exister, l'opposition radicale qui ne reconnaît et ne respecte pas la légitimité du Président de la République, Chef de l'Etat, élu par le Peuple gabonais, n'accepterait aucun interlocuteur".

Dans ce contexte, il a indiqué que pour qu'une "discussion féconde sur les préoccupations nationales" ait lieu, "l'opposition, qui a choisi la radicalisation, l'extrémisme violent", doit "admettre la légitimité et la légalité du Président de la République."

Afrique centrale : l'ONU appelle à la vigilance face à la menace de l'épidémie Ebola



ligné le Secrétaire général de l'ONU, insistant sur l'importance de la prévention et de la mise en place d'une réponse régionale coordonnée. A cet égard, il a salué l'initiative de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et des entités pertinentes des Nations Unies d'organiser un atelier conjoint en vue d'élaborer « une réaction cohérente et harmonisée ». Selon les experts de la CEEAC, cette réunion envisagée à Yaoundé (Cameroun) permettra de développer un « mécanisme de coordination régionale de la préparation et de la riposte à la maladie à virus Ebola en Afrique centrale ».

Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) participera à cette importante rencontre. L'ampleur de l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola exige en effet une mobilisation générale : le nombre de décès enregistré depuis sa résurgence s'élève à 6070, sur un total de 17145 personnes infectées, selon un rapport publié le 3 décembre 2014 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Tirant les leçons des « incidences terribles du virus Ebola sur certains Etats d'Afrique de l'Ouest », le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a encouragé les dirigeants d'Afrique centrale à prendre des mesures préventives face au risque de propagation de cette épidémie. « Nous devons rester vigilants et veiller à ce que la sous-région soit suffisamment préparée », a-t-il souligné dans un message lu par son Représentant spécial

pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, (photo) lors de la 39^e session ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargés des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), jeudi 4 décembre 2014 à Bujumbura (Burundi).

« Il existe un risque réel que le virus contamine les populations [...] et dépasse les capacités des pouvoirs publics concernés », a sou-

Les Etats membres de l'UNSAC ont décidé de faire le point sur cette menace (Ebola) au cours de leur 40^e réunion prévue à Luanda (Angola) durant le premier semestre 2015. Cette session reviendra également en profondeur sur la question du changement climatique qui, à l'instar d'Ebola, est considéré comme « une menace à la paix et à la sécurité internationales ».

UNSAC : LES ETATS MEMBRES POUR UN ACCROISSEMENT DES MOYENS FINANCIERS ET MATERIELS DE L'UNOCA



Les débats sur les dossiers habituels liés à la situation politique et sécuritaire de la sous-région avaient aussi dominé les travaux de la 39^e réunion de l'UNSAC. Ils vont se poursuivre lors du rendez-vous de Luanda avec, notamment, l'évaluation des efforts entrepris dans le cadre de la lutte contre le braconnage, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, les groupes armés qui déstabilisent la sous-région - notamment l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), les Forces démocratiques alliées (ADF/Ouganda), Boko Haram, etc. Sur ce dernier cas, une Déclaration condamnant « avec la plus grande fermeté » les actes du mouvement terroriste opérant dans le Nord du Nigeria (frontalier avec le Tchad et le Cameroun) a été adoptée. Les Ministres des Affaires étrangères et Chefs des délégations ont proposé que cette question soit inscrite à l'ordre du jour du prochain Sommet des Chefs d'Etat de la CEEAC (Voir intégralité de la Déclaration en page 4).

La 39^e réunion de l'UNSAC a plaidé en faveur d'une réflexion sur « l'accroissement des moyens financiers et matériels » de l'UNOCA afin de lui permettre de faire face à

ces menaces terroristes et à l'expansion de ses activités, y compris en matière de prévention et de consolidation de la paix. Ce Bureau onusien est aussi appelé à jouer un rôle crucial dans l'accompagnement des Etats concernés dans la conduite, entre 2015 et 2017, des processus électoraux pacifiques et démocratiques. En liaison avec le Secrétariat (UNOCA), le Burundi assurera le suivi des recommandations de Bujumbura jusqu'à la 40^e réunion. La Guinée équatoriale lui a passé le témoin de la présidence tournante du Comité. L'Angola (Première Vice-présidence) et le Gabon (Deuxième Vice-présidence) complètent le Bureau où la République Centrafricaine joue le rôle de Rapporteur.

DECLARATION DE BUJUMBURA SUR LA MENACE LIÉE AUX ACTIVITÉS TERRORISTES DU GROUPE BOKO HARAM SUR LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET LA STABILITÉ EN AFRIQUE CENTRALE



Nous,

Ministres des Affaires étrangères et Chefs de délégations des Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale ;

Réunis à Bujumbura, République du Burundi, à l'occasion de la 39^e Réunion Ministérielle dudit Comité ;

Préoccupés par les attaques répétées et croissantes de Boko Haram au nord de la République du Cameroun ;

Tenant compte des conséquences économiques, sociales et humanitaires négatives que les activités de ce groupe font peser sur la République du Cameroun et la République du Tchad ;

Tenant compte également du fait que les pays concernés sont contraints d'affecter des ressources importantes initialement destinées à leur développement économique et social à la lutte contre ce groupe ;

Considérant le risque de déstabilisation de l'ensemble de la sous-région de l'Afrique centrale ;

Conscients de la nécessité de débarrasser l'Afrique du fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent, qu'aucune circonstance ne saurait justifier ;

Notant que le terrorisme ne peut, ni ne doit être associé à une religion, ni à une nationalité, civilisation ou groupe particuliers ;

Référant aux différentes Résolutions des Nations Unies sur le terrorisme et l'extrémisme violent, notamment la Résolution 2178 (2014) adoptée lors du Sommet du Conseil de Sécurité des Nations Unies consacré aux menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme, tenu le 24 septembre 2014 ;

Soulignant la nécessité de la mise en œuvre effective de la stratégie anti-terroriste mondiale des Nations Unies ;

Référant aux Conclusions du Sommet du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine sur le phénomène du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique, tenu le 2 septembre 2014 ;

Condamnons avec la plus grande fermeté les activités terroristes de Boko Haram au Nigeria et au nord de la République du Cameroun ;

Condamnons également l'ambition injustifiable

de ce groupe de créer un « califat islamique » dans la zone du Bassin du Lac Tchad ;

Soutenons fortement toutes les initiatives prises par les pays de la région, la Commission du Bas-

Proposons que ce thème soit inscrit à l'ordre du jour du prochain sommet des Chefs d'Etat de la CEEAC ;

Demandons au Représentant spécial du Secr-



sin du Lac Tchad, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), l'Union africaine, les Nations Unies, et la Communauté internationale dans la recherche des solutions à ce problème ;

Félicitons la République du Cameroun et la République du Tchad pour toutes les mesures qu'elles mettent en œuvre pour lutter contre ce groupe armé ;

Encourageons la République fédérale du Nigeria à intensifier ses actions militaires en vue de sécuriser sa frontière avec la République du Cameroun et la République du Tchad ;

Invitons les Etats membres du Comité à augmenter leur vigilance sur le risque de propagation du terrorisme et de toute forme d'extrémisme en Afrique centrale ;

Exhortons la Communauté internationale à accroître son soutien à la lutte contre ce groupe armé ;

Soulignons la nécessité d'une approche globale et intégrée dans la lutte contre le terrorisme et les groupes armés en Afrique centrale ;

taire général des Nations Unies et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) de soumettre cette question à l'examen du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Fait à Bujumbura, le 4 décembre 2014

Tenant compte des conséquences économiques, sociales et humanitaires négatives que les activités de Boko Haram font peser sur la République du Cameroun et la République du Tchad ; nous demandons au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) de soumettre cette question à l'examen du Conseil de sécurité des Nations Unies.



Photo: BNUJB

En marge de la 39e reunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a été reçu en audience le 5 décembre par le Président Pierre Nkurunziza du Burundi. Il a également eu une séance de travail avec son collègue du Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB), M. Parfait Onanga-Anyanga.



Les participants à la 39e réunion de l'UNSAC ont joint l'utile à l'agréable en faisant une excursion dans une collectivité située dans la province du Sud-Kivu, en République démocratique du Congo (RDC) le 3 décembre. Il leur a juste suffi de traverser le pont qui tient lieu de frontière avec le Burundi voisin, avant la ville historique de Gatumba. Un grand moment de communion qui leur a permis d'apprécier, une fois de plus, l'importance de l'intégration régionale.

GOLFE DE GUINEE : LE CONSEILLER MILITAIRE A ACCRA POUR UNE REUNION SUR LA PIRATERIE MARITIME

Le Colonel Francois Ndiaye, Conseiller militaire/UNOCA, a pris part à la deuxième réunion du G7++ avec les amis du golfe de Guinée (FOGG), du 3 au 4 décembre 2014, à Accra (Ghana). Cette rencontre a permis d'identifier les mesures d'accompagnement des efforts des Etats concernés face à l'insécurité maritime. Les participants ont également défini le niveau de coopération entre les membres du groupe, en y associant les industriels et les autres acteurs de la mer. De plus, ils ont examiné le type de mécanismes qu'il faudrait mettre en place pour soutenir le processus de Yaoundé. Dans ce contexte, ils ont aussi jugé nécessaire la mise en place de réseaux des services de police judiciaire pour lutter contre l'impunité et faciliter le partage des informations relatives à la piraterie et les vols à main armée en mer.

La prochaine réunion aura lieu au mois de mars 2015 à Cotonou (Benin) ou à Lyon (France).

**BOKO HARAM – CBLT : LA STRATEGIE REGIONALE SE MET EN PLACE**

La quatrième rencontre des Ministres de la Défense, des Chefs d'Etat-major des Armées et des Chefs des services de renseignement et de sécurité des pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et du Bénin a eu lieu du 24 au 26 novembre 2014 à Abuja (Nigéria). Le Colonel François Ndiaye, Conseiller militaire/UNOCA, a pris part à cette réunion qui portait sur l'évaluation de la situation sécuritaire et des mesures conjointes prises pour lutter contre le terrorisme dans la sous-région. Trois importantes résolutions ont été adoptées à l'issue des travaux : mise en place d'un comité restreint chargé de finaliser le projet de document de stratégie de lutte commune contre le terrorisme ; présentation d'un rapport sur le déploiement des bataillons de la Force Mixte ; poursuite de la conjugaison des efforts des pays membres dans la lutte contre le terrorisme.

Les Etats membres ont par ailleurs souhaité que les informations sur les opérations à mener au niveau des frontières soient partagées avec le pays voisin du théâtre des opérations. Cela permettrait de prévenir l'infiltration des combattants de Boko Haram et de faire face à l'afflux de réfugiés. D'après le dernier Rapport de l'UNOCA au Conseil de sécurité, 80 000 Nigériens ont dû fuir vers le Niger, le Tchad et le Cameroun voisins. Une équipe de l'UNOCA a rencontré plusieurs d'entre

eux, notamment des enfants, lors d'une mission d'évaluation en octobre 2014 dans l'Extrême Nord du Cameroun (photo).



Une publication de l'Unité de l'Information publique

Conception et réalisation : Norbert N. Ouendji | Courriel : ouendji@un.org cc : piounoca@un.org

Tél. Bur. +(241) 01 74 14 01 - Mob. +(241) 05 72 23 23 | B.P : 23773 Libreville, Gabon

Web: <http://unoca.unmissions.org> | twitter.com/UNOCA_NEWS

Un atelier pour renforcer les capacités en matière de médiation

L'UNOCA a organisé, du 5 au 7 novembre à Libreville, une formation pour renforcer les compétences de base de ses experts sur les questions de médiation. Ceux de la Communauté économique et Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ont également pris part à cet atelier qui a bénéficié de l'appui des spécialistes venus du Département des affaires politiques des Nations Unies (New York). Il a permis aux participants d'examiner des problématiques spécifiquement liées à la crise en RCA et d'enrichir leurs connaissances générales dans le domaine de la prévention et de la résolution pacifique des conflits. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a saisi cette occasion pour rappeler l'importance de la coopération entre la CEEAC et l'UNOCA.



FEMMES, PAIX ET SECURITE : NORA, AVOCATE DU GENRE



Nora, Conseillère politique et Point focal Genre de l'UNOCA, a participé à un atelier de formation centré sur « les Femmes, la Paix et la Sécurité » organisé du 10 au 11 décembre à New York (USA) par la Section Genre du Département des Affaires politiques de l'ONU.

La trentaine de participant(e)s, pour la plupart venu(e)s des missions de terrain, ont eu le privilège d'échanger sur le rôle et la

contribution des femmes dans la prévention des conflits et la médiation ainsi que sur leur place primordiale dans la vie politique et électorale... Des outils concrets sur l'intégration de ce thème dans le travail quotidien (y compris dans la rédaction du rapport au Conseil de sécurité) ont été partagés. Nora a promis de sensibiliser les collègues sur cette recommandation qu'elle avait déjà l'habitude de mettre elle-même en œuvre.

La session de formation de New York était la 7^e du genre. Elle a permis de renforcer les capacités des un(e)s et des autres sur la compréhension et la portée de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité sur « les Femmes, la Paix et la Sécurité ».



UNOCA
BUREAU REGIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE

- PREVENIR LES CONFLITS
- CONTRIBUER A LA RESOLUTION PACIFIQUE DES CRISES
- CONSOLIDER LA PAIX



Quelle paix, quelle sécurité et quel développement durable pour la République Centrafricaine ?

A l'invitation des autorités camerounaises, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, a prononcé une leçon inaugurale lors du Colloque international tenu à Yaoundé le 27 novembre sur le thème « quelle paix, quelle sécurité et quel développement durable pour la République Centrafricaine ? ». Organisée par l'Ecole internationale des Forces de sécurité du Cameroun, cette rencontre scientifique lui a donné l'occasion de proposer une réflexion prospective sur les causes des crises à répétition qui déstabilise la RCA depuis plusieurs années ainsi que sur leur impact sous-régional. Il a fait observer qu'une réforme profonde de la gouvernance est l'une des conditions nécessaires pour mettre un terme à ce cycle infernal. Plusieurs personnalités du monde académique, politique et diplomatique ont pris part au Colloque de Yaoundé, y compris le Secrétaire d'Etat à la Défense chargé de la Gendarmerie, M. Jean Baptiste Bokam.

Avant de quitter Yaoundé, M. Bathily a eu une séance de travail avec le Ministre camerounais délégué à la Présidence chargé de la Défense, M. Edgar Alain Mebe Ngo'o. Il a également rencontré les collègues du Système des Nations Unies (Country Team/Equipe de pays).



UN Photo/Yubi Hoffmann

M. Bathily au Conseil de sécurité

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a présenté le 7e rapport du SG sur les activités de l'UNOCA le 10 décembre. Le Rapport rend compte des derniers développements politiques dans les pays de la sous-région ainsi que des défis sécuritaires auxquels elle est confrontée. Les efforts dans le cadre de la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), le braconnage, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée et les menaces du groupe terroriste nigérian Boko Haram y sont évoqués.

Sur ce dernier point, le Conseil de sécurité s'est dit préoccupé par l'impact des attaques de Boko Haram sur certains pays voisins, précisément le Tchad et le Cameroun. Il a demandé à l'UNOCA de continuer à collaborer avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) « afin d'aider, selon qu'il conviendra, les États de la région du lac Tchad à remédier aux effets de cette menace sur la paix et la

sécurité, notamment la situation politique, socio-économique et humanitaire de la sous-région ». Le Conseil de sécurité a fixé au 15 mai 2015 (au plus tard), la date de la présentation du prochain rapport du SG/ONU sur les activités de l'UNOCA.

M. ABDOULAYE BATHILY DRESSE LE BILAN DES ACTIVITES DE L'UNOCA

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, a animé une conférence de presse jeudi 13 novembre 2014 à Libreville. Après avoir rendu hommage à M. Abou Moussa, son prédécesseur, il a fait un tour d'horizon des activités menées par l'UNOCA depuis sa prise de fonction officielle le 2 juin dernier. Il a mis un accent sur les efforts entrepris pour soutenir les Etats de la sous-région dans la promotion de la paix et la sécurité.

Impact négatif de Boko Haram

Dans ce contexte, il a évoqué les initiatives en faveur de la lutte contre le braconnage, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et Boko Haram. Il a insisté sur ce dernier mouvement terroriste basé au Nigeria, en mettant en lumière l'impact négatif de ses activités sur certains pays d'Afrique centrale, notamment le Tchad et le Cameroun. Il a exprimé sa très vive préoccupation par rapport à ces situations, et renouvelé la disponibilité de l'UNOCA de continuer à œuvrer avec ses partenaires pour y mettre fin.

M. Bathily a par ailleurs rendu compte de sa contribution dans la recherche d'un retour à une paix durable en République Centrafricaine (RCA), notamment en qualité de représentant des Nations Unies au sein de la Médiation internationale sur la crise dans ce pays. Il a saisi cette occasion pour lancer un appel afin que les acteurs politiques et sociaux conjuguent leurs efforts pour maintenir le dialogue nécessaire à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix.

Respecter la Charte africaine de la démocratie

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a largement développé cet aspect en répondant aux questions d'actualité relative aux manifestations observées dans les rues de certains pays ces derniers temps. Il a notamment encouragé les dirigeants à respecter la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance entrée en vigueur en 2012. L'article 20, alinéa 5 de ladite Charte sanctionne « tout amendement ou toute révision des Constitutions ou des instruments juridiques qui porte atteinte aux principes de l'alternance démocratique ».

M. Bathily a révélé que toutes ces préoccupations seront portées à la connaissance du Conseil de sécurité lors de la présentation du 7^e Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les activités de l'UNOCA (qui a eu lieu le 10 décembre). Peu avant la rencontre avec les journalistes des médias nationaux et internationaux, il en avait attiré l'attention des membres du corps diplomatique et des organisations internationales dans le cadre de leur traditionnel échange - le 8^e du genre organisé par l'UNOCA depuis octobre 2011. Dr. Boureima Sambo (OMS) y a représenté la Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies.



Photo de famille avec les membres du corps diplomatique et des organisations internationales à l'issue du briefing

ARRET SUR IMAGE

Le 24 décembre, Séraphine, Maguy et Marjoleine ont bien joué leur rôle de « Mères Noël ». Leur chapeau en exergue, elles ont fait la différence lors d'un cocktail convivial organisé au bureau, notamment à la villa 57. Une photo de famille sympathique a conclu cette fête qui était aussi l'occasion de dire, par anticipation, « bye bye » à 2014 et Hello 2015 !



BONNE ANNEE 2015

Cette édition double (Novembre - Décembre) des **ECHOS DE LA CITE** est la dernière de 2014. Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ne cessent d'apporter leur contribution à la production de ce bulletin d'information.

Nous exprimons notre gratitude aux nombreux lecteurs pour leurs remarques et encouragements.

Nous aurons besoin de la même attention en 2015 pour continuer à relever les défis qui nous interpellent dans le cadre de la mise en œuvre du mandat du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

Nous en aurons aussi besoin pour faire mieux. Pour mieux vous informer...

Bonne année 2015 à toutes et à tous.



Bulletin mensuel d'informations du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA • N° 31 • NOVEMBRE | DECEMBRE 2014

Gabon : les Nations Unies encouragent les acteurs politiques à dialoguer pour préserver la paix sociale



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abdoulaye Bathily (photo), encourage les acteurs politiques gabonais à dialoguer pour préserver la paix sociale. Lors d'une audience avec le Premier ministre, Denis Ondo (photo), il a insisté sur ce facteur important, en attirant l'attention du gouvernement sur certaines situations susceptibles de compromettre la stabilité du pays. M. Bathily a mis le vœu que toutes les forces vives de la nation se joignent pour consolider le succès de la conférence nationale de 1990 et trouver des solutions concertées aux défis qui interpellent le pays et la sous-région.

Le Gabon doit rester un modèle de stabilité et de paix en Afrique. Je compte sur les sages des dirigeants, des leaders d'opinion et de l'opposition ainsi que des membres de la société civile pour qu'ils gardent cette résolution», souligne le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, admettant le rôle historique du Gabon dans le domaine de la médiation en Afrique et dans la sous-région Afrique centrale en particulier.

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. Bathily a poursuivi ses consultations avec plusieurs autres acteurs clés de la vie socio-politique gabonaise, dont le Ministre de la Défense (M. Ernest Moukou Egaï), le Président de la Cour constitutionnelle (Mme. Marie-Madeleine Moutoumpou), le Président du Conseil national de la Communication (M. Jean-François Ndongou) et le Président de l'Assemblée nationale (M. Guy Nabube Ndimba), etc. Après les vides constatés lors du meeting (non autorisé) organisé par l'opposition le 30 décembre, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale ne ménagea en effet aucun effort pour continuer à œuvrer pour la paix et la sécurité en Afrique centrale, condition sine qua non du développement durable et de l'intégrité régionale.

A quelques semaines des élections nationales et de la présidentielle de 2016, M. Bathily a ainsi tenu à lancer un appel à plus grande échelle afin de favoriser l'expression libre et concrète du pluralisme politique, et des débats d'ores et déjà. Il est important d'aller à des consultations régulières dans un climat d'apaisement et de fraternité», souligna le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale. Dans le même esprit, il a exhorté les acteurs politiques à dialoguer pour préserver la paix sociale et à éviter les tensions qui pourraient compromettre le processus démocratique gabonais (PDG, au pouvoir).

Le Gabon doit rester un modèle de stabilité en Afrique. Je compte sur la sagesse des dirigeants, des leaders d'opinion et de l'opposition ainsi que des membres de la société civile pour qu'ils gardent cette résolution.